



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 20.04.2021

Numéro de publication: HR02-1005154315

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation AQUAWELL GROUP AG, Küssnacht (SZ), nouveau Lausanne

AQUAWELL GROUP AG
c/o Cabinet Fiscal & Patrimonial BTR SA
Rue du Grand-Pont 12
1003 Lausanne

Jusqu'ici

AQUAWELL GROUP AG, précédemment à Küssnacht (SZ), CHE-101.088.699 (FOSC du 09.03.2021, p. 0/105118874). Siège transféré à Lausanne. Nouvelle adresse: Rue du Grand-Pont 12, c/o Cabinet Fiscal & Patrimonial BTR SA, 1003 Lausanne. Statuts modifiés le 01.04.2021. But: la société a pour but le développement, l'extraction, la production, la transformation, l'embouteillage, la commercialisation et la distribution de tous types de produits d'eau minérale (gazéifiée ou non). La société peut: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but; ouvrir des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, et accorder de prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Capital-actions: CHF 496'833, libéré à concurrence de CHF 496'833, divisé en 496'833 actions nominatives de CHF 1, désormais avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Les statuts ne prévoient plus de clause particulière au sujet du mode de communications aux actionnaires. Administration: Magdeev Ernest, de Lausanne, maintenant à Dubaï (Emirats arabes unis), président, avec signature individuelle, Aebischer Jean-Jacques, de Tafers, à Ursy, avec signature collective à deux, et Bussard Michel, de Gruyères, à Veyrier, avec signature collective à deux. Selon déclaration du 03.08.2020, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Rappel historique: Lors de l'augmentation ordinaire du capital-actions du 10.05.2013, des créances d'un montant de CHF 1'235'000 sont compensées, en contrepartie desquelles il est remis 32'500 actions nominatives de CHF 1. Lors de l'augmentation autorisée du capital-actions du 12.06.2015, des créances d'un montant de CHF 548'462.50 sont compensées, en contrepartie desquelles il est remis 64'525 actions nominatives de CHF 1. Lors de l'augmentation ordinaire du capital-actions du 01.12.2017, une créance d'un montant de CHF 799'669 est compensée, en contrepartie

de laquelle il est remis 39'745 actions nominatives de CHF 1. Lors de l'augmentation ordinaire du capital-actions du 30.07.2019, des créances d'un montant de CHF 1'000'795.50 sont compensées, en contrepartie desquelles il est remis 82'370 actions nominatives de CHF 1. Lors de l'augmentation ordinaire du capital-actions du 03.08.2020, des créances d'un montant de CHF 949'106.70 sont compensées, en contrepartie desquelles il est remis 89'118 actions nominatives.

Registre journalier no 7335 du 15.04.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 47, Date: 09.03.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud